### GLANDE OU CORPS PITUITAIRE.

(Glandula pituitaria s. hypophis cerebri.)

C'est un petit corps arrondi (voy. pl. 17, fig. 4 et 5), allongé transversalement, situé dans la selle turcique, et en communication en haut, par l'*infundibulum*, avec le *tuber cinereum* et le ventricule moyen. La glande pituitaire est enveloppée presque entièrement par la dure-mère, et longée par les sinus coronaire et caverneux.

Elle est formée de deux lobes séparés par une cloison membraniforme, dont l'un est antérieur, et l'autre, postérieur. L'antérieur, plus considérable et réniforme, est concave en arrière et convexe en avant. Le postérieur, logé dans l'échancrure du lobe précédent, est plus mou, plus arrondi, et de moitié plus petit.

Deux substances, l'externe, d'un gris foncé, et l'interne, d'un jaune blanchâtre, constituent le lobe antérieur. Une seule substance, d'une teinte uniforme, plus ou moins grise et analogue à celle qui revêt les circonvolutions, forme le lobe postérieur. Un grand nombre de vaisseaux capillaires pénètrent les deux lobes du corps pituitaire, qui est creusé d'une cavité en communication avec le ventricule moyen.

*Structure.* — La glande pituitaire est une glande sanguine. Son lobe antérieur se compose de tissu conjonctif et vasculaire dont les mailles proviennent de l'entrecroisement des fibres entre elles, et renferment dans leur intérieur des cellules à noyaux d'une composition grenue, entre lesquelles se trouvent des cellules embryonnaires, ou, comme cela se voit chez les vieillards, des globules gélatineux. Le lobe postérieur, également vasculaire, renferme une substance grenue, délicate; des nucléoles et des fibres renflées qui proviennent de l'*infundibulum*, d'où la ressemblance de ces lobules avec la substance grise.

*Usage.* — La fonction de la glande pituitaire est inconnue, et forme un sujet de controverse parmi les anatomistes. Ainsi, quelques-uns considèrent cet organe comme un ganglion lymphatique; d'autres le rangent parmi les ganglions nerveux, et le regardent comme un des ganglions du grand sympathique. J'adopte d'autant plus cette dernière opinion que j'ai toujours vu dans mes dissections un grand nombre de filets nerveux se rendre des ganglions cervicaux supérieurs à cet organe. M. Bourgery, dont l'opinion lui a été suggérée par mes préparations, regarde la glande pituitaire comme l'origine crânienne du grand sympathique.



### VENTRICULES LATÉRAUX OU SECONDS VENTRICULES.

(Ventriculi laterales s. secundi vel ventriculi tricornes.)

(Planche XVIII.)

**Préparation.** — Figure 1. — Faites d'abord une coupe horizontale et circulaire du cerveau, pour enlever toute la portion des hémisphères supérieure au corps calleux; pratiquez ensuite sur le corps calleux, à quelques millimètres de la ligne médiane, une incision longitudinale qui se prolonge de chaque côté en arrière, et un peu en dehors dans les lobules occipitaux; coupez ou renversez les lambeaux; vous pénétrez alors dans deux cavités séparées l'une de l'autre, sur la ligne médiane, par une petite cloison mince, triangulaire et placée de champ : ces deux cavités sont les *ventricules latéraux* et la cloison est le *septum lucidum* ou *cloison transparente*. Vous découvrez aussi les corps striés, les lames cornées et les bandelettes demi-circulaires, les couches optiques, les plexus choroïdes et la voûte à trois piliers, et même une portion de la toile choroïdienne.

Figure 2.— Après avoir fait la préparation qui a été indiquée pour les ventricules latéraux, soulevez l'extrémité postérieure des couches optiques; suivez le pilier postérieur de la voûte et le plexus choroïde qui contournent cette extrémité pour se rendre dans l'étage inférieur; introduisez ensuite le tranchant du scapel entre la face inférieure de la couche optique qui constitue le plafond de cette cavité, et entre la saillie qui semble faire suite au pilier postérieur de la voûte, de manière à faire pénétrer la lame dans la portion antéro-postérieure de la fente cérébrale de Bichat, qui appartient à la paroi interne de cet étage. Cela fait, incisez, de haut en bas, d'arrière en avant et de dedans en dehors, la paroi externe de cette cavité et les circonvolutions voisines du lobule sphénoïdal : de la sorte, vous reproduisez la coupe représentée par cette figure.

Les ventricules latéraux sont deux cavités symétriques, plus considérables que les autres, situées de chaque côté de la ligne médiane et d'avant en arrière, dans l'épaisseur des hémisphères ou lobes cérébraux, dont elles occupent les lobules frontal, sphénoïdal et occipital. Ces ventricules circonscrits presque de tous côtés par le corps calleux, commencent chacun dans l'épaisseur du lobule antérieur ou frontal du cerveau, au-devant du ventricule moyen; de là, se dirigent en arrière et un peu en dedans, jusqu'au niveau de la partie postérieure de ce ventricule et de l'extrémité postérieure des couches optiques; là, ils changent de direction, se réfléchissent sur eux-mêmes, contournent d'arrière en avant et de haut en bas les couches optiques, et se terminent dans l'épaisseur des lobules sphénoïdaux. Au point de leur réflexion, ils présentent chacun un prolongement qui a sa terminaison dans le lobule occipital.

La portion qui surmonte les couches optiques et les corps striés constitue l'*étage supérieur ;* la portion réfléchie, subjacente à ces mêmes organes, est l'*étage inférieur*.

Le prolongement occipital de ce ventricule, appelé *cavité digitale* ou *ancyroïde*, se trouve au point de rencontre des deux étages ; il est regardé généralement comme une dépendance de l'étage supérieur.

Les ventricules latéraux peuvent être comparés à deux ꝯꝯ majuscules se regardant ; de là, la division de chacun d'eux en *trois branches* ou *cornes*. Une antérieure, *frontale ;* une inférieure, *sphénoïdale* et une autre postérieure, *occipitale ;* d'où encore, la dénomination de *ventricules tricornes* qui leur a été donnée.

*Étage supérieur.* — Il a une paroi supérieure, une paroi inférieure, une paroi interne, une paroi externe et deux extrémités.

La *paroi supérieure*, ou *voûte*, est concave et formée aux dépens de la face inférieure du corps calleux.

La *paroi inférieure* ou *plancher*, est inégale, bosselée, sillonnée par de nombreux vaisseaux, et n'est autre chose que la face ventriculaire du corps strié, de la couche optique, de la lame cornée, de la bandelette demi-circulaire, du plexus choroïde et de la face supérieure de la voûte à trois piliers.

La *paroi interne* (*cloison des ventricules latéraux*) est le *septum lucidum*, qui est commun aux deux ventricules latéraux qu'il sépare l'un de l'autre, et dont la communication se fait, comme nous l'avons déjà vu, par les trous de Monro. Cette paroi est plus large en avant qu'en arrière, où elle n'est constituée que par la contiguïté de la face inférieure du corps calleux et de la voûte à trois piliers.

La *paroi externe* est simplement le résultat de la rencontre du corps strié et du corps calleux.

L'*extrémité antérieure* ou *paroi antérieure* est formée par la partie antérieure réfléchie du corps calleux.

L'*extrémité postérieure*, ou *paroi postérieure*, répond à l'étage inférieur et à la cavité digitale, avec lesquels il se continue.

*Cavité digitale* ou *ancyroïde.* — C'est un prolongement, sous forme d'ancre ou de crochet, de l'étage supérieur de chaque ventricule latéral, qui pénètre jusque dans le lobe postérieur du cerveau d'avant en arrière et en dedans. Cette cavité, d'une dimension variable, est la portion occipitale du ventricule latéral et se termine en pointe mousse. Elle est limitée de tous côtés par la corne postérieure du corps calleux (*forceps major* de Reil), et se dirige horizontalement en décrivant une courbure à convexité tournée en dehors.



*Ergot de Morand.*—La paroi interne et inférieure de la cavité ancyroïde est refoulée par l'*ergot de Morand* (*petit pied d'hippocampe, éminence unciforme*). C'est une saillie ordinairement recourbée sur elle-même, convexe en avant et en dehors, dont la forme et le volume sont variables. Quelquefois étroit et allongé, d'autres fois plus large, souvent lisse, l'ergot de Morand présente chez quelques sujets, surtout en arrière, des sillons et des renflements ; chez d'autres, au contraire, il offre un sillon longitudinal qui le divise en deux moitiés, dont la supérieure est ordinairement plus volumineuse que l'inférieure. Il est quelquefois double ; à peine marqué d'un côté, on le rencontre chez le même individu très-prononcé de l'autre ; il manque quelquefois d'un côté ; on l'a vu aussi manquer complétement, ce qui est plus rare. L'ergot de Morand, dont la forme est à peu près celle du grand pied d'hippocampe, n'est autre chose qu'une circonvolution renversée en dedans, du côté du ventricule, et constitue, du côté de la cavité ancyroïde, une lame mince de substance blanche continue, d'une part, à la voûte à trois piliers, de l'autre, au corps calleux avec lequel elle se confond. Cette lame recouvre une autre lame blanche et plus ou moins épaisse, qui est revêtue d'une couche grise. Ces deux lames se confondent avec les substances correspondantes des circonvolutions voisines du lobe postérieur.

*Étage inférieur.* — C'est une cavité constituée par la face inférieure de la couche optique et du corps strié, et par le prolongement sphénoïdal du corps calleux (*tapetum* de Reil) ; elle est ouverte vers son côté interne, s'étend en avant à 2 centimètres environ de l'extrémité antérieure du lobule moyen, et contourne, en arrière, la couche optique, pour se continuer avec l'étage supérieur du ventricule latéral et la cavité digitale. On lui distingue quatre parois : une supérieure, une inférieure, une interne et une externe ; plus, deux extrémités, dont l'une antérieure, et l'autre postérieure.

La *paroi supérieure* et externe (voy. pl. 20, fig. 1, et pl. 17, fig. 2) est légèrement concave, afin de loger la saillie formée par la corne d'Ammon ; elle est constituée par la face inférieure de la couche optique et par un petit prolongement du corps calleux, et présente en dedans sur la face inférieure de la couche optique, la terminaison de la bandelette demi-circulaire, ou *tœnia semi-circularis*, et les corps genouillés.

La *paroi inférieure et interne* de l'étage inférieur est constituée principalement par la corne d'Ammon et par une portion du corps calleux.

*Corne d'Ammon* (*grand pied d'hippocampe* ou de *cheval marin*).

— C'est une éminence conoïde, recourbée sur elle-même, à grosse extrémité tournée en avant et à petite extrémité dirigée en arrière, dont la concavité est en dedans et la convexité en dehors et en avant. L'extrémité antérieure, plus large et plus épaisse, offre le plus souvent depuis deux jusqu'à cinq bosselures, que séparent des sillons peu profonds. L'extrémité postérieure, ascendante en dedans, de plus en plus mince et étroite, se réduit à une lame blanche, qui se confond avec le bourrelet du corps calleux et le pilier postérieur de la voûte. La concavité de cette éminence est bordée par le *corps frangé* ou *corps bordant*, qui se continue avec le pilier postérieur de la voûte à trois piliers. Au-dessous de ce corps, on voit une bandelette grisâtre, denticulée, qui longe aussi le bord concave de la corne d'Ammon, dont l'extrémité postérieure contourne le bourrelet du corps calleux et va se perdre à la face inférieure de l'ourlet (voy. fig. 4). L'extrémité externe de cette bandelette se termine, en avant et en bas, un peu derrière la portion renflée de la corne d'Ammon, et se confond avec la substance grise voisine. Cette bandelette grisâtre a été nommé par Vicq d'Azyr *corps godronné*, et reçoit de la pie-mère un grand nombre de prolongements cellulo-vasculaires.

En dehors de la corne d'Ammon se trouve quelquefois une autre éminence de même forme, dont la longueur et le volume sont variables, mais qui est toujours plus petite qu'elle. Désignée sous le nom de *cuissart* par Malacarne, on l'appelle encore *accessoire grand du pied d'hippocampe*, ou *éminence collatérale*. Quant à la conformation intérieure de la corne d'Ammon, elle est la même que celle de l'ergot de Morand, que nous avons décrite plus haut.

La *paroi interne* de l'étage inférieur présente une solution de continuité longitudinale antéro-postérieure, au moyen de laquelle cet étage communique avec l'espace sous-arachnoïdien de la base de l'encéphale : c'est la *portion antéro-postérieure de la grande fente cérébrale de Bichat*. Le côté supérieur de cette fente appartient à la face inférieure de la couche optique, sur laquelle on voit les corps genouillés interne et externe ; le côté inférieur est formé par le grand pied d'hippocampe, le corps bordant ou frangé, et par la circonvolution de l'hippocampe.

L'*extrémité antérieure* de l'étage inférieur s'étend à 2 millimètres de l'extrémité antérieure du lobule sphénoïdal. Quelquefois, cependant, cette cavité se prolonge jusqu'à la substance grise des circonvolutions, et, d'autres fois, elle est à peine développée, et par conséquent très-éloignée de cette substance.



L'*extrémité postérieure* se confond avec l'étage supérieur et la cavité digitale.

Il résulte de ce qui précède : 1° que l'étage supérieur et l'étage inférieur communiquent entre eux et avec la cavité digitale, au niveau de l'extrémité postérieure de la couche optique ; 2° que la communication des ventricules latéraux avec l'espace sous-arachnoïdien antérieur se fait à la base de l'encéphale au moyen de la fente cérébrale de Bichat ; 3° que ces mêmes ventricules communiquent avec le troisième, par les trous de Monro ; 4° que la communication des ventricules latéraux entre eux a lieu par l'intermédiaire du ventricule moyen et des trous de Monro ; 5° que le ventricule moyen, ou troisième ventricule, communique avec le quatrième par l'aqueduc de Sylvius ; 6° enfin, que l'ouverture située au niveau du bec du *calamus scriptorius* établit une communication entre le quatrième ventricule et l'espace sous-arachnoïdien médullaire.

### RENFLEMENTS ENCÉPHALIQUES FAISANT SAILLIE DANS L'INTÉRIEUR DES VENTRICULES LATÉRAUX, ET ORGANES QUI EN DÉPENDENT.

(Planche XIX.)

**Préparation.** — Faites avec un couteau à lame longue, large, mince et bien tranchante, une section verticale, antéro-postérieure, sur un des lobes cérébraux (hémisphères), à environ 1 centimètre de la ligne médiane. La portion externe de ce lobe, vue du côté de la section, donne le plan reproduit par cette figure.

Faites une coupe verticale, antéro-postérieure, sur un hémisphère cérébral, à environ 15 millimètres de la ligne médiane. La portion interne de ce lobe, vue du côté de la section, donne le plan reproduit par cette figure.

### COUCHES OPTIQUES.

(Thalami optici.)

Les couches optiques sont deux renflements ovoïdes placés sur les côtés de la ligne médiane, à grosse extrémité tournée en arrière et divergente, en dehors et au devant des tubercules quadrijumeaux, au-dessus et un peu en dedans des pédoncules cérébraux, en arrière et en dedans des corps striés. Leur couleur de café au lait les fait distinguer facilement des corps striés, qui sont grisâtres.

Les couches optiques ont quatre faces et deux extrémités.

*Face supérieure.* — Convexe, et en partie recouverte par la voûte à trois piliers, la toile choroïdienne et les plexus choroïdes (ces trois

organes sont enlevés ici), elle offre, en avant, une saillie longitudinale : c'est le *corpus album sub-rotundum* de Vieussens. Cette face concourt à former le plancher de l'étage supérieur du ventricule latéral correspondant.

*Face interne.* — Plane, revêtue à la partie antérieure par la substance grise, elle constitue les parois latérales du ventricule moyen. Les pédoncules antérieurs de la glande pinéale sont placés sur les limites de la face supérieure et de la face interne de chaque couche optique. La face interne d'un côté s'unit avec celle du côté opposé, au moyen de la commissure grise.

*Face inférieure des couches optiques.* — Elle présente en arrière, où elle est libre, les corps genouillés interne et externe, en arrière desquels se voit une éminence arrondie nommée *pulvinar*, et contribue à former le plafond de l'étage inférieur d'un des ventricules latéraux ; elle fait partie de la grande fente cérébrale de Bichat.

*Face externe.* — Confondus avec les corps striés, elle en est distincte par un sillon demi-circulaire, dans lequel on remarque la lame cornée et la bandelette demi-circulaire.

*Extrémité antérieure.* — Convergente avec celle du côté opposé, cette extrémité est contournée par les piliers antérieurs de la voûte à trois piliers, avec lesquels elle forme le correspondant trou de Monro.

*Extrémité postérieure.* — Plus volumineuse, arrondie, dirigée en arrière et un peu en dehors, elle est contournée par les piliers postérieurs du trigone cérébral et adhère en dedans aux tubercules quadrijumeaux.

*Structure.* — Les couches optiques se composent en grande partie de substance grise composée elle-même de corpuscules ganglionnaires pourvus de prolongements. Cette substance est traversée par des fibres blanches qui sont des prolongements des piliers antérieurs de la voûte à trois piliers, des pédoncules supérieurs du cervelet, et des fibres blanches qui se détachent de la face supérieure des pédoncules cérébraux, et ont une direction ascendante. D'autres fibres proviennent des tubercules quadrijumeaux, et ont une direction oblique de dedans en dehors. D'autres, enfin, sont transversales et appartiennent à la commissure postérieure ainsi qu'à la commissure moyenne du troisième ventricule.

Toute la surface libre des couches optiques est recouverte par une mince couche de substance blanche.



## CORPS STRIÉS.

(Corpora striata.)

Ainsi nommés, à cause des stries blanches médullaires qui les traversent et des sillons vasculaires qu'ils présentent à leur superficie les corps striés offrent, chacun, deux noyaux de substance grise, séparés l'un de l'autre par une lame de fibres blanches appartenant à l'épanouissement du pédoncule cérébral correspondant. De ces noyaux, l'un, intra-ventriculaire, constitue avec la couche optique correspondante le plancher de l'étage supérieur du ventricule latéral, et se trouve tapissé par l'épendyme des ventricules ; l'autre, extra-ventriculaire, constitue la masse grise renfermée dans l'insula de Reil, et est étranger à la formation de ces ventricules.

1. *Noyau intra-ventriculaire.* — Appelé ordinairement corps strié, ce noyau constitue un renflement piriforme, placé en avant et en dehors de la couche optique correspondante, et au-dessous du corps calleux.

La face supérieure de ce renflement se distingue de la couche optique et des autres organes qui l'entourent, par sa couleur grise plus foncée ; elle est convexe, sillonnée par des vaisseaux, particulièrement par les veines de ce corps, et tapissée par la membrane ventriculaire ou épendyme.

La face inférieure ou profonde est en rapport avec la face supérieure des fibres blanches pédonculaires (couronne rayonnante de Reil), lesquelles envoient des fibres blanches perpendiculaires dans son épaisseur. Dans l'intervalle de ces fibres, le noyau extra-ventriculaire offre çà et là des rapports de continuité avec le noyau intra-ventriculaire.

Le côté interne est séparé de la couche optique par un sillon demi-circulaire qui renferme la lame cornée et la bandelette demi-circulaire. Dans la profondeur de ce sillon, se trouve le commencement de l'irradiation des fibres pédonculaires.

Le côté externe répond aux bords latéraux du corps calleux, et forme le point de divergence de toutes les fibres blanches de la couronne de Reil pour se rendre aux circonvolutions cérébrales.

L'extrémité antérieure, grosse et assez arrondie, converge en avant et proémine dans la partie antérieure de l'étage supérieur du ventricule latéral.

L'extrémité postérieure, mince, effilée et divergente en dehors, se recourbe, à la manière d'une ellipse, au niveau de l'extrémité posté-